Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 145 (2000)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



ÉTRANGER

Pologne: vols de missiles

Au début septembre 1999, au moins 6 «fusées d'attaque» ont été dérobées à la société Mesko à Skazyko, dans le sud-est du pays. Un missile anti-aérien automatique Grom-J, d'une portée de 3 km, fait partie du lot. (TTU Europe, 14 septembre 1999)

Des arbalètes utilisées au Kosovo

En dépit de l'embargo de mars 1998, un fabriquant britannique d'arbalètes aurait approvisionné les forces serbes. Les arbalètes n'étant pas classées «Armes de guerre», celui-ci a pu les exporter tout à loisir, sans demander de permis. Cette arme, qui s'avère pourtant idéale pour un tireur embusqué, provoque des blessures horribles; elle aurait semé la terreur au Kosovo. La vision d'un carreau planté dans le corps d'un voisin aurait un impact tel que certains soldats serbes n'auraient pas eu le courage de s'en servir. Les Slovènes comme les Croates en auraient fait usage contre les Serbes; ceux-ci en auraient achetés à partir de 1995. Les soldats de l'Armée de libération du Kosovo s'en seraient également procuré. (Le Matin, 9 août 1999)

Sur-exploitation de l'Armée de terre française

Selon le sénateur Xavier de Villepin, «l'Armée de terre, avec 21000 soldats de métier engagés hors métropole, a dépassé la limite de ses capacités de projection au stade actuel de sa professionnalisation.» 8000 hommes constituent le contingent français de la KFOR, 3000 celui de la

SFOR en Bosnie. 1000 se trouvent en Albanie, 8500 dans les forces de souveraineté et de présence dans les Dom-Tom et le continent africain. Ce niveau d'engagement pourrait nécessiter des aménagements du dispositif outre-mer et, s'il était maintenu très longtemps, aurait des conséquences préjudiciables sur le niveau d'entraînement des forces. (Défense nationale, octobre 1999)

Les missiles anti-radars à l'avenir

L'avenir est à un système antiradars capable d'enregistrer les coordonnées de la cible, une fois l'émission éteinte. Les missiles actuels sont en effet inopérants lorsque le radar ennemi a cessé d'émettre. Les forces serbes, lors de l'opération «FORCES ALLIÉES», n'utilisaient leurs radars que de façon intermittente, ce qui leur permettait de déjouer les missiles de l'OTAN. (Défense nationale, octobre 1999)

Fragilité des drones

Durant l'opération «FORCES ALLIÉES», les drones se sont avérés fragiles et vulnérables. Sur les 13 drones français engagés, 5 ont été perdus en vol (2 Cl-289 et 3 Crécerelles), notamment en raison de la nature du terrain exigeant une programmation extrêmement précise. En 2000, l'Armée de terre française disposera de 48 drones opérationnels (Défense nationale, octobre 1999, TTU Europe, 4 novembre 1999)

Micro-drones américains

Un drone miniaturisé, appelé Robofly, est à l'étude; le projet est financé à hauteur de 2,5 millions de dollars. L'engin ressemblera à une mouche pourvue de 4 ailes et d'une seule optique au lieu des 2 yeux. Son poids sera limité à 43 milligrammes, notamment grâce à l'emploi de feuilles d'acier inoxydables ultra-minces pour le corps et de mylar pour les ailes. Celles-ci battront à la cadence 180 coups par seconde grâce à des déclencheurs piézoélectriques à énergie solaire. Robofly disposera de gyroscopes de 1 mm de diamètre. Le prototype devrait voler en 2004. On pourrait l'utiliser dans le cas de prise d'otage, la faible taille des engins permettant de les infiltrer à l'intérieur d'un bâtiment par les conduites d'aération.

D'autre part, un mini-drone aquatique, inspiré du homard (Roboloster), et du brochet (Robopike) seraient en cours de développement. (TTU Europe, 18 novembre 1999)

Combat en zone urbaine: nouveau centre américain

A Fort Knox, l'Army est désormais dotée d'un centre ultramoderne d'entraînement au combat en zone urbaine qui n'a coûté que 13,2 millions de dollars. D'une superficie de plus de 10 hectares, il comprend 22 bâtiments principaux, dont une ambassade et une église. Un réseau d'égouts, un terrain de football et un pont sont également reproduits. Afin de rendre cet environnement urbain le plus réaliste possible, l'Army a fait appel à trois studios de cinéma qui en ont conçu les «effets spéciaux». Le système de sonorisation est, par exemple, une réplique de celui utilisé lors du tournage de Jurassic Park. (TTU Europe, 4 novembre 1999)

RMS N° 1 – 2000



SUISSE

L'état du projet «Armée XXI»

Sur la base du Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité 2000, le Groupe de coordination d'Armée XXI (Kernteam Armee XXI) est au travail depuis un certain temps déjà. Le 1 er novembre dernier, le chef de l'Etat-major général, le cdt C Scherrer, a lancé une nouvelle phase de la réforme, avant même la discussion du Rapport, prévue au Parlement en décembre. En effet, si l'on veut tenir le délai fixé à 2003 pour l'introduction d'Armée XXI, certains importants travaux de planification devaient être initiés avant la discussion parlementaire. Le 1er novembre, 80 instructeurs et fonctionnaires, qui travaillent à la Staufacherstrasse 65 à Berne. ont recu la mission de concevoir les études conceptuelles et d'esquisser les structures de l'Armée XXI.

Réforme du DDPS

Les structures, les processus de traitement des affaires, la conduite et les stratégies du Département de la défense, de la protection de la population et des sports sont analysés parallèlement à la réforme de l'armée et de la protection de la population. Un groupe de travail a été constitué, directement subordonné au chef du Département. Il est dirigé par René Huber qui, jusqu'à la fin de l'année 1999, occupait la fonction de suppléant du chef de l'Armement, Toni J. Wicki.

Piraterie informatique

Entre 1994 et 1995, le nombre de logiciels utilisés illégalement avait doublé en Suisse. Ce volume commençait à baisser en 1996, passant de 43% à 39% en 1997. La législation en vigueur commence à faire son œuvre en Suisse. Selon l'association professionnelle Business Software Alliance (BSA), la piraterie informatique est en recul dans notre pays. Alors que les copies-pirates représentaient 39% des logiciels utilisés en 1997, leur proportion est tombée à 33% en 1998, provoquant malgré tout un manque à gagner d'environ 114,8 millions de francs (environ 18% de moins qu'en 1997). Il s'agit du troisième recul consécutif. Le taux de piratage en Suisse passe pour la première fois depuis trois ans au dessous de la moyenne ouest-européenne située à 36%. La Suisse occupe désormais le 8^e rang du classement. Elle fait un peu moins bien que la Suède (7^e), mais mieux que la Norvège (9°). Le recul de la piraterie informatique, de plus en plus reconnu comme un délit économique, est à mettre sur le compte avant tout d'un travail accru de législation et de poursuite.

Au niveau mondial, la piraterie informatique a provoqué un manque à gagner de 11 milliards de dollars. Le taux des copies pirates a néanmoins légèrement baissé, passant de 40% en 1997 à 38% en 1998. Les quatre cinquièmes des manques à gagner sont générés par l'Amérique du Nord, l'Asie et l'Europe occidentale. Les dix premières places du palmarès sont détenues par les Etats-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne, la Gran-

de-Bretagne, la France, le Brésil, l'Italie, le Canada et la Russie. A eux seuls, ces dix pays sont responsables d'environ 67% des pertes totales. (Major Stefan Leuenberger)

La Division Presse et Radio au Département de la défense

Au début octobre 1999, le Conseil fédéral a décidé de subordonner l'état-major du Conseil fédéral Division Presse et Radio (DIPRA) au Département de la défense, de la protection de la population et des sports, avec effet au 1er janvier 2000. Durant la Seconde Guerre mondiale, la DIPRA avait été transférée au Département de justice et police, afin de garantir son impartialité vis-à-vis de l'armée, notamment dans l'exercice de la censure. La section «Censure» a été abolie à la fin des années 1980, ce qui supprimait le seul motif justifiant une telle subordination. Actuellement, le Département d'Adolf Ogi dispose d'un important volet civil: le Secrétariat général, la Protection de la population, la Centrale nationale d'alarme. La DIPRA, qui est structurée militairement mais soustrait au commandement de l'armée, a pour tâche d'informer le public en cas de situation extraordinaire ou lorsque les médias ordinaires ne sont plus en mesure de le faire.

Reconnaissance de l'équivalence du diplôme de l'Ecole militaire supérieure

Le stage de formation de l'Ecole militaire supérieure (Ecole polytechnique fédérale de Zurich) est reconnu par le Département de la défense américain comme

Nouvelles brèves



l'équivalent de la Formation militaire 4 américaine (MEL 4). Les officiers américains peuvent désormais accomplir leur formation en Suisse.

Quelques chiffres concernant l'opération « ALBA »

A la fin juillet 1999 se terminait l'opération «ALBA» qui avait

impliqué pendant 4 mois 3 Super Puma des Forces aériennes suisses et 1 avion de transport CASA-235 loué aux Forces aériennes espagnoles. Durant cette période, 250 volontaires ont servi en Albanie dans un premier engagement humanitaire suisse effectué sous l'égide du Haut commissariat pour les réfugiés.

Projet d'empoisonnement du lac de Constance par le KGB

Dans les années 1960, le KGB étudie un plan visant à empoisonner le lac de Constance en faisant sauter un oléoduc qui passe à proximité. Pendant la «remise au pas» des Tchèques en 1968, on envisage de provoquer une catastrophe écologique sur le lac de Constance pour «faire oublier» l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Aujourd'hui, cet oléoduc n'est plus en service. (Télévision suisse romande, Téléjournal, 1.11.1999)

Quelques chiffres

Super Puma

- 225 vols de ravitaillement
- 5194 personnes transportées dont 348 évacuations médicales
- 878 tonnes de matériel transportées

CASA-235

- 95 vols aller et retour entre la Suisse et l'Albanie
- 1321 personnes transportées
- 160 tonnes de matériel transportées

Les Bérets jaunes en Bosnie-Herzégovine

Le Conseil fédéral a décidé de soutenir la mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine par des Bérets jaunes jusqu'à la fin de l'année 2000. Ensuite, le camp sera démonté, l'ensemble du personnel et du matériel devant rentrer en Suisse au plus tard jusqu'à la fin mars 2001. Au printemps prochain, l'OSCE portera pour la dernière fois la responsabilité opérationnelle d'élections communales fixées au 8 avril 2000. Après cette date, il y aura une réduction progressive de l'engagement des Bérets jaunes, l'OSCE développant, par étapes, sa propre logistique au moyen de ressources locales.

Le tableau des cours de répétition sur Internet

Pour connaître la date de son prochain cours de répétition, il fallait jusqu'à maintenant contacter son chef de section ou son commandant d'unité, trouver l'affiche fédérale sur le tableau d'affichage de sa commune. De cette manière, on ne pouvait pas savoir s'il y avait eu des changements, avalanches, inondations ou garde de missions diplomatiques obligent. Dorénavant, toutes ces dates, actualisées dans les vingt-quatre heures, se trouvent sur le site Internet du Département de la défense, de la protection de la population et des sports à l'adresse www.vbs.

admin.ch ou **www.armee.ch**. Elles sont réparties par arme.

Bibliothèque militaire fédérale: on peut passer commande par Internet!

La Bibliothèque offre la possibilité de commander des documents directement par Internet. La banque de données sur le domaine de la défense est publique. Elle contient quelque 250000 références bibliographiques non classifiés, ouvrages ou documents militaires, historiques et techniques. Adresse: www.admin.ch/documentation.

RMS № 1 — 2000